



Comité Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail DDFiP de l'Essonne

Réunion plénière du 12 octobre 2017

La DDFiP rappelle les restructurations proposées en Comité Technique et soumises à décision de la Centrale et du Préfet : seront affectés par fermeture, réorganisation ou augmentation des charges de travail, à partir du 1^{er} janvier 2018, les personnels des Ulis, Orsay, Massy Sud, Limours, Palaiseau, Dourdan, Ris Orangis, Evry et Arpajon ; puis, à compter du 1^{er} septembre 2018, par la création d'un Service Départemental de l'Enregistrement au détriment des pôles de Corbeil, Etampes et Palaiseau et par le regroupement de la plupart des missions foncières, cadastrales et topographiques du département sur le site de Corbeil 75 bis rue Féray, un des rares sites de type Pailleron (amianté et très sensible au risque incendie) encore en activité.

A titre d'exemple, 2 collègues de la Trésorerie des Ulis disposaient d'un parking aux Ulis, ce qui n'est plus du tout le cas à Massy dont les parkings sont saturés, inconvénient auquel s'ajoutent au minimum 40 minutes de trajet en voiture entre ces communes aux heures de pointe : la DDFiP confirme à cette occasion le refus de la Mairie de Massy de déroger au principe d'égalité de traitement pour toutes les catégories d'automobilistes, quel que soit leur statut...une invitation à l'utilisation du système D pour tous.

Dans le cadre des restructurations, la CGT observe que l'avenir des cadres A et A+ est, à ce jour, indéfini : cette situation est dommageable car leur absence impacte durement les charges de travail des agents B et C : en désespoir de voir arriver des renforts, ils effectuent des tâches de masse au détriment de l'expertise et du recul nécessaires ; la DDFiP objecte que les emplois A seront déterminés lorsqu'ils se seront exprimés sur leur souhaits.

Pour accompagner ces restructurations, 2 membres du Pôle Ergonomie de la Centrale (composé au total de 4 ergonomes pour tout le territoire national !) viendront sur le seul site du CFP de Corbeil 21 bis rue Féray le 15 novembre 2017, jour d'échéance donc de forte affluence pour la Taxe d'habitation, étudier sur les conditions réelles de l'accueil après travaux et les enseignements à en tirer pour les améliorer : nuisances sonores entre les guichets, défaut de confidentialité, adéquation du Gestionnaire de File d'Attente ; une présence rare car ces ergonomes travaillent d'habitude sur plan donc à distance ; nous espérons que le résultat de leurs observations pourrait avoir valeur d'exemple pour les autres sites.

Nous rappelons à la DDFiP 91 notre exigence, avant tout, de convaincre la Centrale d'affecter aux services d'accueil des personnels supplémentaires dans le département pour réduire les tensions et le mal être des collègues tant fiscaux que comptables, tant dans les grandes structures que les petites encore en activité. La DDFiP se fixe surtout pour objectif de déshabituer les usagers de venir sans motif « sérieux » : la dématérialisation en étant l'outil principal ; nous estimons toutefois qu'une bonne pédagogie de la très grande complexité fiscale réclame cependant une présence humaine.

Les projets de restructuration aux 1^{er} janvier et 1^{er} septembre 2018 sont à peine annoncés que se profile ensuite la fusion des SIP de MASSY...amenant de nouvelles interrogations.

Quand interviendra le CHS CT de fusion ?

6 emplois seraient transférés dont seulement 4 réaffectés : dans quelles conditions les charges de travail des 2 emplois A et A+ seront transférés sur le SIP de Massy Sud et la Trésorerie d'Orsay alors que le SIP de Massy Sud est déjà en surchauffe ? Les interrogations se multiplient chez les agents A quant à leur devenir professionnel !

L'ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail) attire particulièrement l'attention de la DDFiP sur la situation actuelle des encadrants de catégorie A et A+ en grande souffrance, appuyant explicitement les propos tenus par la CGT !

Est-il besoin de préciser que l'absence de perspectives est une source de stress supplémentaire lorsque l'on exerce des responsabilités ?

Notons également que les restructurations successives induisent des situations absurdes : citons le départ de l'enregistrement du pôle de Corbeil vers le SDE d'Etampes, alors que les collègues viennent déjà de subir un déménagement et un allongement de leur trajet domicile-travail ; l'aménagement de l'espace libéré sera encore revu, une énième fois !

Quant à la fréquence des agressions verbales auxquelles sont confrontés les services, nous avons demandé à la DDFiP de permettre la mise en place d'un accueil à minimum 2 agents pour recevoir en binôme et une formation en interne sur site, au moins en ce qui concerne les grands sites : la DDFiP s'est engagée à soumettre l'idée à la Formation Professionnelle.

Pour la sécurité de l'ensemble des agents nous suivons la DDFiP dans sa décision de déclencher des alarmes par surprise dans les divers sites afin de tester leur réelle capacité d'évacuation et de garantir une mise à jour régulière des procédures d'évacuation, notamment en présence de personnels dont la mobilité est réduite (exercice incluant l'utilisation obligatoire de l'Evac Chair). Dans le même esprit, tous les codes d'accès aux services et aux applications seront systématiquement et périodiquement changés sur tous les sites.

La Médecine de Prévention, se souciant de la capacité à suivre les collègues dans la durée, annonce la publication d'un guide pour les services RH en matière de traçabilité des produits dangereux : pour l'amiante, la nouveauté est l'attestation de présence qui témoignera de la simple exposition environnementale des agents (suite à l'absence de détection de particules amiantés dans l'air par des entreprises d'expertise).

Enfin, le retour des armoires à pharmacie dans tous les sites est proche, mettant ainsi fin à un flou artistique persistant sur leur contenu (vides ou obsolètes) en cas d'urgence.